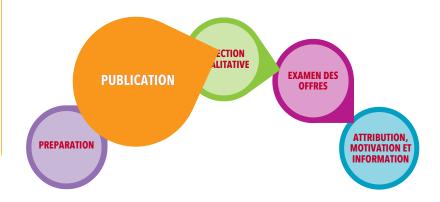
RESUME

MARCHES PUBLICS

PUBLICITE



Avis de marché

- ✓ Sur e-Procurement, accessible par l'intermédiaire du site <u>www.publicprocurement.be</u>
- ✓ Il est permis d'avertir des entreprises après la publication, mais sans donner d'information supplémentaire
- ✓ Une session d'information est possible quand le cahier spécial des charges en fait mention

Délais minimaux

entre la date de publication et l'ouverture des offres :

- ✓ Procédures ouvertes (AO et AOO)
 - Sans publication européenne : 36 jours calendrier
 - Avec publication européenne : 52 jours calendrier (ou 36 en cas d'avis de préinformation)
- ✓ PNDAP : 22 jours calendrier Un délai accéléré est possible.

Procédures en 2 phases : délai minimum pour la première phase (phase de candidatures) entre la publication et l'ouverture des candidatures

- ✓ AR, AOR, PNAP
 - Sans publication européenne : 15 jours calendrier
 - Avec publication européenne : 37 jours calendrier

PNSP: pas de délai minimum mais un délai raisonnable

Ouverture des offres

- ✓ Procédures ouvertes : séance publique
- ✓ Les PV électroniques sont signés avec une elD
- ✓ Les PV sont publiés sur eTendering